

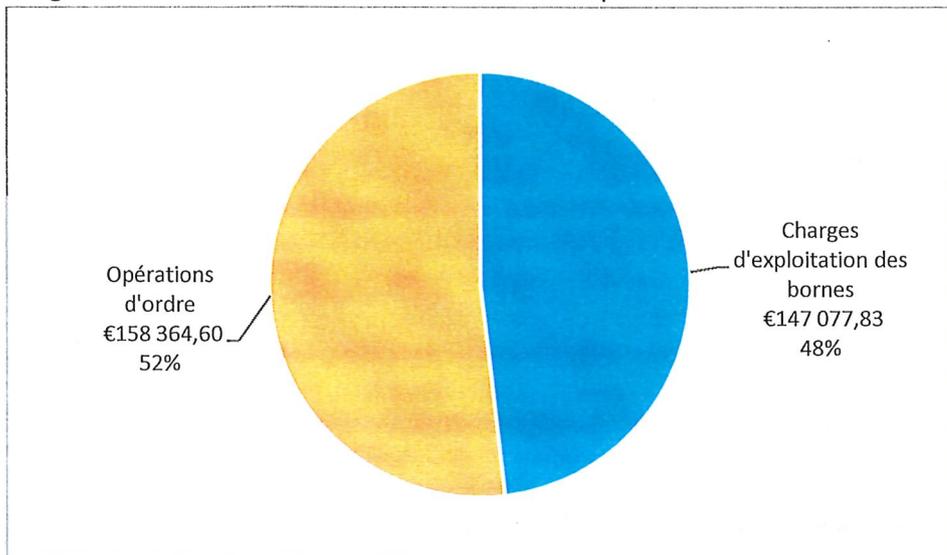
Note synthétique CA 2022

Budget IRVE

Conformément à l'article L2313-1 du CGCT, les éléments ci-dessous présentent de manière synthétique les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2022.

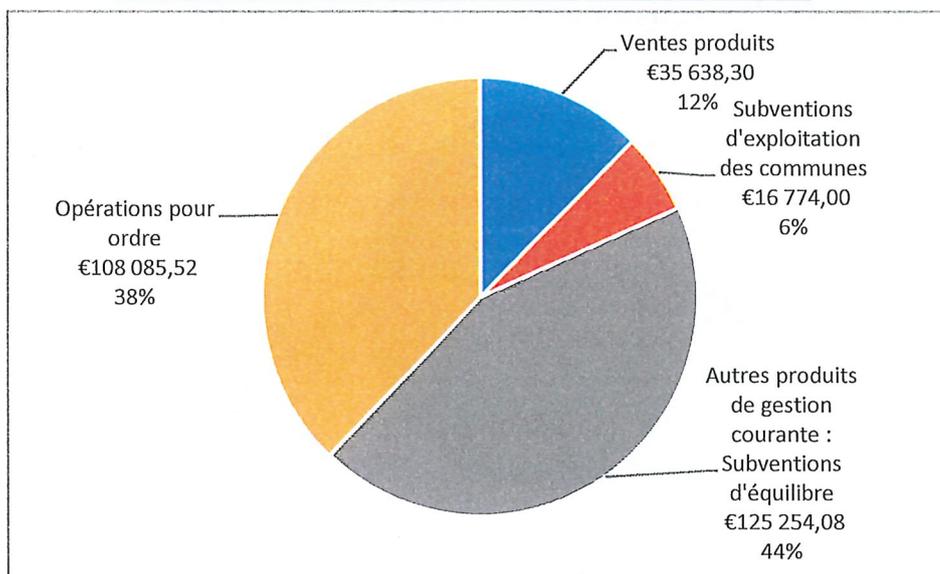
Dépenses d'exploitation - 2022 = 305 442.43 € (hors rattachement)

Montant des charges rattachées : 52 970.21 € soit un total de dépenses 2022 en exécution de **358 412.64 €**



Chapitre 011 « charges d'exploitation » qui correspondent au fonctionnement de la compétence : fournitures non stockable « énergie » maintenance bornes, assurances, honoraires, frais de télécommunications
Opérations d'ordre

Recettes d'exploitation – 2022 = 285 751,90€



70 Ventes de produits : Recettes liées aux recharges sur les bornes

74 Subventions exploitation : Participation des communes

7588 Produits de gestion courante : Reversement du budget principal au budget annexe

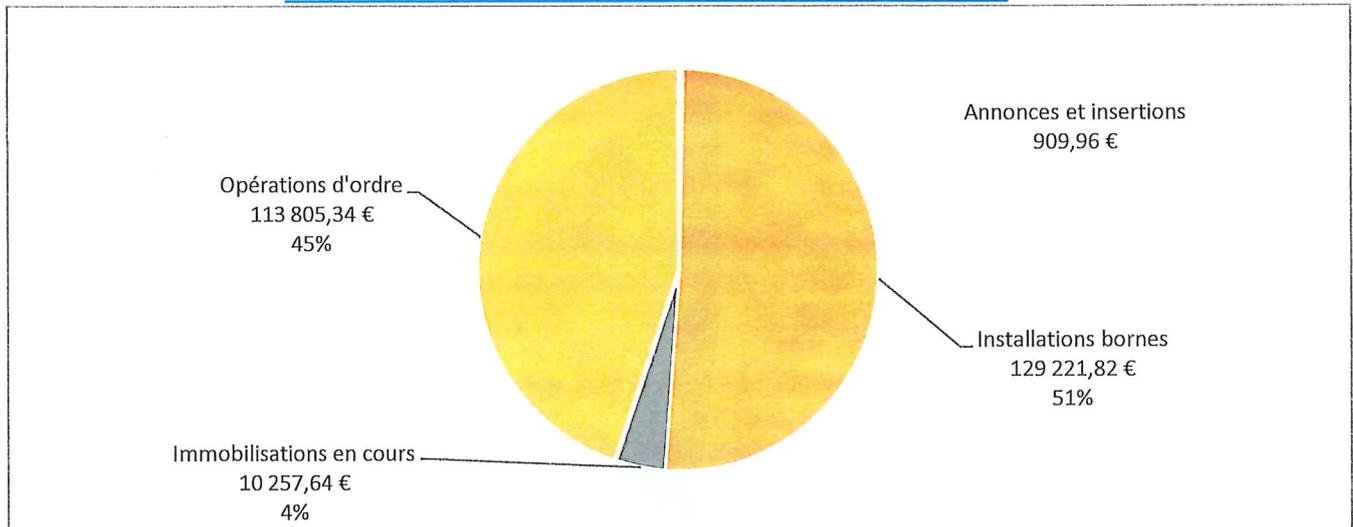
Opérations d'ordre

Note synthétique CA 2022

Budget IRVE

Conformément à l'article L2313-1 du CGCT, les éléments ci-dessous présentent de manière synthétique les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2022

Dépenses Investissement – 2022 = 254 194,76€



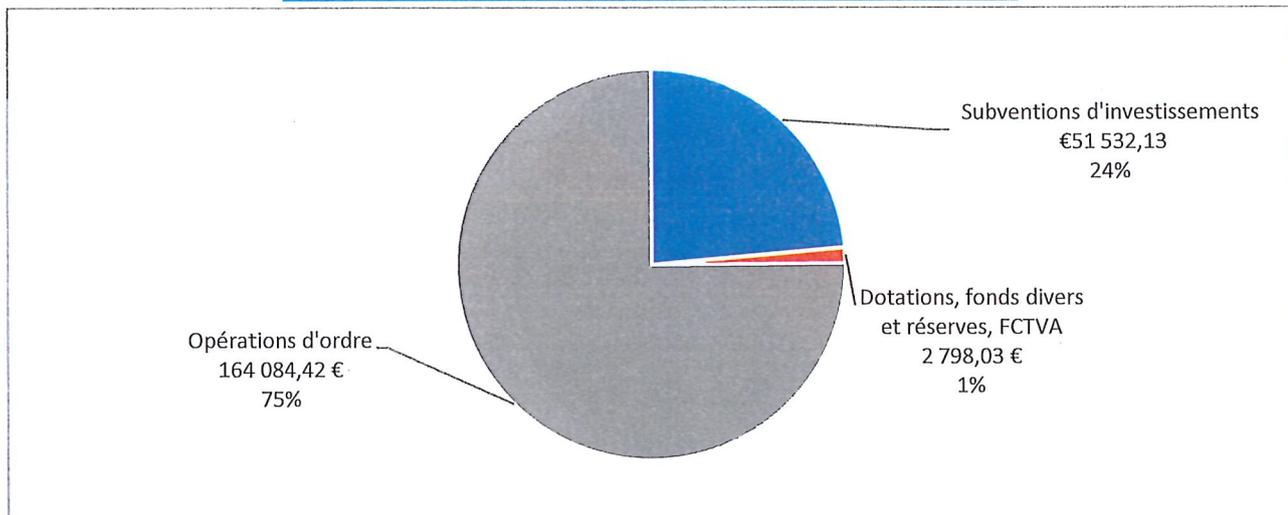
Chapitre 20 immobilisations incorporelles : Frais d'études (mobilité, projet SDIRVE), Annonces et insertions, Concessions et droits similaires

Chapitre 21 immobilisations corporelles : Fourniture, pose, Raccordement, Retrofit, Signalétique, signalisation

Chapitre 23 Avances

Opérations ordre

Recettes d'Investissement – 2022 = 218 414,58€



Ces investissements sont principalement financés par une partie du résultat du budget, le FCTVA et les subventions cas Face banque des territoires et participations communales

Chapitre 13 : Subventions investissement : Subvention CAS FACE, Financement pour le SDIRVE

Chapitre 10 : FCTVA

Opérations d'ordre